



INFORMATIONS VERNIER

ÉDITÉ PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

OCTOBRE 1991

Les 120 jours... de nouveaux magistrats

1^{er} juin 1991 - 1^{er} octobre 1991

4 mois..... 122 jours..... Déjà! Seulement!

Déjà! Que le temps passe vite.

Seulement! Que le temps passe lentement pour tout ce qu'on a envie de faire.

122 jours pour se plonger dans les dossiers.

122 jours pour découvrir notre commune sous un autre jour.

122 jours pour apprendre à connaître les personnes extraordinaires qui travaillent pour la commune, dans les associations, qui vivent à Vernier.

122 jours de joies, de réflexions, de soucis, de contacts.

Que c'est passionnant, stimulant!

Le travail qui m'attend à bras ouverts, je l'empoigne du mieux que je peux. En ce moment, mon attention est toute particulière au budget et je souhaite que les personnes qui œuvrent à Vernier soient satisfaites le plus possible.

Merci à tous ceux et à toutes celles qui m'ont fait confiance et à bientôt j'espère dans divers lieux de rencontres.

Gabrielle FALQUET

MES CENT-VINGT (PREMIERS) JOURS AU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le premier choc des cent petites choses à apprendre passé, mes premières actions ont visé l'INFORMATION. Il était important de faire démarrer le processus de renouvellement avant d'être absorbé par la mise au point du BUDGET 1992 et, en collaboration avec mes collègues du Conseil administratif, du PROGRAMME DE LÉGISLATURE.

A moyen terme, des mesures sont en préparation afin

- d'atteindre une efficacité maximale des divers services communaux (répartition des tâches, des locaux, véritable politique du personnel, etc.), et
- d'éviter ainsi une augmentation de l'impôt communal (déjà un des plus lourds du canton!).
- D'augmenter nos efforts en faveur de l'environnement (collecteurs solaires pour les installations sportives, campagne anti-gaspi dans nos services, papier recyclé pour ce bulletin, etc.).

Il va de soi que la stabilité de la dette (aux environs de 120 millions de francs) ne pourra être assurée qu'en maintenant les investissements au plus bas.

Ce numéro donne quelques éléments relatifs à l'information, alors que le budget et le programme de la législature seront commentés dans le bulletin de novembre.

Après cent jours, ce sont souvent les journalistes ou les citoyens qui font un premier bilan. Pour ma part, j'ai abouti à la constatation qu'une des difficultés majeures de mon travail sera de rester attentif aux faits quotidiens tout en restant assez disponible pour les initiatives plus importantes.

Christophe ISELI

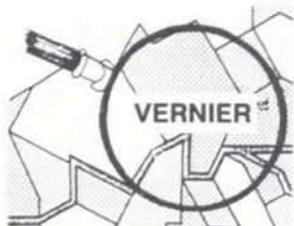
AMÉLIORER L'INFORMATION COMMUNALE

- Nous voulons informer plus souvent (actualité des articles et des annonces), de manière mieux ciblée avec un graphisme plus frappant. Nous avons décidé de sortir dorénavant **SIX BULLETINS** annuellement au lieu de quatre jusqu'à présent.
- Dorénavant, chaque numéro d'INFORMATIONS VERNIER comportera une rubrique «SAVOIR POUR MIEUX PARTICIPER». Il s'agit de faits et de chiffres sur lesquels il nous semble important d'attirer l'attention (voir ci-après).
- Depuis le mois de mars et jusqu'à la fin de l'année, une COMMISSION DE L'INFORMATION formée de conseillers municipaux et d'experts des médias et de la communication étudie:

- les possibilités d'une utilisation accrue du canal de TV communale TLC,
- une politique globale d'information, prépare un programme d'action et examine les impacts financiers de l'opération.

Les possibilités offertes dans le domaine de l'écrit et du VIDEOTEX font l'objet, comme la TV, des travaux d'un groupe de travail spécialisé.

Le rapport final sera soumis au Conseil municipal au début de l'année prochaine et une conception globale de l'information communale adoptée. Nous espérons ainsi améliorer la communication avec nos habitants, nos citoyens et les divers groupements.



SAVOIR... PARTICIPER

- La population de notre commune a passé de 3.351 en 1940 à 8.045 en 1960 et oscille autour de 29.000 actuellement.
- Sur nos 12.000 logements, 41,7% sont subvention-

nés. Moyenne cantonale: 15,1%. Nous détenons 40,8% de tous les HBM du canton.

- Les services communaux qui occupent le plus de personnel: Service des routes (36), le Service des bâtiments (23) et le Service des sports (19).



AVIS COMMUNAUX

PROMOTIONS CIVIQUES 1991

Aux jeunes filles et jeunes gens suisses nés en 1974

Comme il est de tradition, les autorités municipales de Vernier sont heureuses d'accueillir les nouveaux citoyens et citoyennes qui vont atteindre, dans le courant de l'année prochaine, la pleine possession de leurs droits civiques.

Cette réception suivie d'une collation et d'une soirée disco, se déroulera à la Mairie de Vernier

vendredi 6 décembre

et sera l'occasion d'une rencontre amicale avec les membres du Conseil administratif et du Conseil municipal.

Les jeunes filles et jeunes gens, de nationalité suisse, habitant la commune de Vernier, **nés en 1974, recevront une invitation personnelle, à mi-novembre.**

Les intéressés qui n'auront pas reçu cette invitation peuvent s'inscrire à la Mairie de Vernier, tél. **41 00 00**, jusqu'au **1^{er} décembre 1991**, dernier délai.

CONCESSIONS CIMETIÈRES

AÏRE et VERNIER

Les intéressés qui désirent renouveler la concession des tombes des personnes inhumées dans les cimetières d'Aïre et de Vernier (ancien et nouveau) en 1971 ou dont le renouvellement est arrivé à échéance en 1991 sont invités à en informer l'administration municipale (service des cimetières) **jusqu'au 31 décembre 1991.**

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, faute de quoi ils deviendront la propriété de la commune qui en disposera à son gré.





BASSINS DE NATATION



Après la fermeture de la piscine du Lignon, les adeptes de la natation peuvent, durant la période hivernale, maintenir leur forme dans les bassins de natation des Ranches et des Avanchets, ouverts au public selon les horaires suivants:

BASSIN DES RANCHES (16 m x 8 m) du 19 septembre 1991 au 7 mai 1992

Jeudi

Enfants de 6 à 15 ans	fond à 0.80 m	13h45 - 15h45
Enfants et adultes	fond à 2.00 m	15h45 - 17h45
Adultes	fond à 2.00 m	17h45 - 18h45
Adultes	fond à 1.25 m	18h45 - 19h45

BASSIN DES AVANCHETS (16 m x 8 m) du 18 septembre 1991 au 10 mai 1992

Mercredi

Adultes	fond à 2.00 m	20h00 - 21h00
---------	---------------	---------------

Jeudi

Enfants de 6 à 15 ans	fond à 0.80 m	13h00 - 14h00
Enfants et adultes	fond à 1,25 m	14h00 - 15h00
Enfants et adultes	fond à 2.00 m	15h00 - 16h00

Dimanche

Enfants et adultes	fond à 1.25 m	08h45 - 09h45
Enfants et adultes	fond à 2.00 m	09h45 - 11h45

Fond à 2.00 m seulement pour les personnes sachant nager.

Prix de l'entrée pour 1 heure:

enfants de 6 à 15 ans:	Fr. 0.50
adultes :	Fr. 2.—

*LES BASSINS SONT FERMÉS PENDANT
LES VACANCES SCOLAIRES ET JOURS FÉRIÉS.*

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 4 juin 1991

1ère séance de la nouvelle législature présidée par M. Gustave Jenny, doyen d'âge, avec:

- Prestation de serment des conseillers municipaux.
- Election des membres du bureau du Conseil municipal (voir numéro de juin).
- Nomination des commissions du Conseil municipal.
- Nomination de 5 membres de la Commission de réclamation de la taxe professionnelle et du Conseil d'administration de la Fondation Vernier-Signal.
- Ouverture d'un crédit de Fr. 196.000.— pour couvrir les frais de participation à la rénovation de la passerelle d'Avanchet-Parc.

Séance du mardi 25 juin 1991

Présidée par M. Georges BAECHLER, au cours de laquelle les conseillers ont pris les délibérations suivantes:

- Préavis favorable à la nomination de M. Jerry FELIX, de Meyrin, et M. Jacques ZELLER, de Vernier, en qualité d'inspecteurs du bétail.
- Transfert partiel de la parcelle 348 (ex-villa Souvairan à Châtelaine) du patrimoine financier au patrimoine administratif.

Séance du mardi 3 septembre 1991

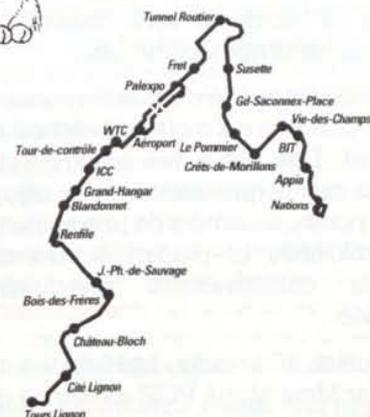
Au cours de cette séance, présidée par M. Georges BAECHLER, les conseillers ont notamment renvoyé en commission le projet de plan localisé de quartier, concernant les parcelles sises angle routes d'Aire et du Bois-des-Frères, et le projet de modification du régime des zones de construction pour la création d'une zone de développement industriel et artisanal au chemin de la Croisette/route du Nant d'Avril à Vernier.

Suite aux recours déposés après la délibération du 4 juin dernier relative à la nomination des commissions du Conseil municipal et vu la convention signée entre les groupes du Conseil, ensuite de la séance de conciliation du 31 juillet, le législatif verniolois, unanime, a arrêté:

- 1) d'annuler la délibération du 4 juin 1991;
- 2) de procéder à la nomination de ses diverses commissions permanentes qui seront composées de 16 membres, soit 4 socialistes, 3 radicaux, 3 libéraux, 2 démocrates-chrétiens, 2 écologistes et 2 parti du travail.
- 3) les commissions des centres de loisirs et du règlement sont composées d'un membre par parti élu.



TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS



Depuis le 29 septembre, **LA LIGNE 18** (Le Lignon-Aéroport) a été **prolongée** jusqu'à la **PLACE DES NATIONS**, par la Place du Grand-Saconnex et le BIT.

Fréquence, toutes les 15 minutes durant la journée.

Horaire 1992: ATTENTION

Les usagers des TPV sont informés qu'aucun tirage spécial de l'horaire pour l'année 1992 ne sera publié, à part celui encarté dans le présent numéro d'«Informations Vernier».

OPÉRATION «VILLAGES ROUMAINS»



Dans nos différents numéros d'«Informations Vernier», nous avons informé la population des diverses actions entreprises par les Autorités dans le cadre de cette opération.

Lors du voyage en mars 1990, de la délégation verniolane à Arduzat, une invitation avait été lancée aux enfants de l'école de venir passer quelques jours de vacances dans notre commune.

Un appel a été publié dans notre numéro de mars afin de trouver, pendant les mois de juillet ou août, des familles d'accueil. Des difficultés administratives ont retardé quelque peu l'organisation de ce séjour qui n'a pu être mis au point qu'au mois de juin seulement. Dix familles — domiciliées la plupart à Avanchet-Parc — ont répondu définitivement favorablement à notre demande.

Le 31 juillet, 10 enfants, âgés de 9 à 12 ans, accompagnés par Mme Maria POP, directrice de l'école et Mme Maria SPAN, institutrice, arrivaient par train à la gare de Genève-aéroport, après avoir effectué par avion le trajet Bucarest-Zurich, attendus avec impatience par leurs familles d'accueil pour ce bref séjour dans notre pays, occasion de rencontrer d'autres camarades, de connaître un autre mode de vie, de culture, de loisirs, etc.

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur cette opération, mais d'ores et déjà, les Autorités tiennent à exprimer leur gratitude aux personnes qui leur ont permis de tenir leurs promesses.



**FÊTE du 1^{er} AOÛT
et 700^{ème} de la CONFÉDÉRATION**

Après quelques incertitudes, le doute s'est levé en début de soirée: le beau temps sera aussi de la partie pour la commémoration de notre fête nationale et du 700^{ème} anniversaire.

A 17 heures, dans le préau de l'école de Vernier-Place, sur l'emplacement de l'ancien arrêt du tram N° 6, les autorités verniolanes ont procédé à la plantation d'un tilleul commémoratif.



Brève cérémonie, empreinte de simplicité, agrémentée par les productions musicales de la «MUSIQUE DU



700^e» et du «CHOEUR du 700^e» qui donnait le départ aux festivités prévues dans l'école des Ranches.



C'est M. Georges BAECHLER, Président du Conseil municipal, qui apporta le message des Autorités vernio- lanes, avant de rejoindre M. André CHILLIER, Maire, pour mettre la main à la pelle pour la mise en terre officielle de ce tilleul, à qui nous souhaitons une aussi longue vie que celui aussi célèbre de Morat, planté en 1470.



Après la plantation de l'arbre commémoratif, le public se rend dans le préau de l'école des Ranches pour la suite de la manifestation. Dès 18 heures, la foule augmente et les stands de ravitaillement et boissons, animés bénévolement par les membres des sociétés communales, sont pris d'assaut et voient même rapidement leurs stocks s'épuiser.



Après la sonnerie des cloches des églises, la **Société des artilleurs de Genève** tirait, depuis l'esplanade de la Mairie, une salve de 23 coups de canon, marquant ainsi l'ouverture de la partie officielle, présidée par M. François SATIN, ancien Maire.

Après le lever du drapeau et la lecture du Pacte de 1291, dans les trois langues nationales, c'est M. André CHILLIER, Maire, qui a apporté le message des Autorités municipales, dont nous reproduisons le texte ci-dessous:

Au nom des Autorités de notre commune, je tiens à vous remercier d'être venus aussi nombreux ce soir et je vous souhaite une cordiale bienvenue et une agréable soirée à notre manifestation commémorant le 700^eme anniversaire de la fondation de la Confédération helvétique, le 1^{er} août 1291.

J'aimerais également adresser des remerciements tout spéciaux, aux sociétés communales qui prêtent leur concours à l'organisation de cette manifestation, aux personnes qui travaillent bénévolement, puisque le bénéfice intégral sera réparti entre les sociétés à but social de notre commune.

Je remercie également mon ancien collègue, François SATIN, d'avoir accepté de présider la manifestation de ce soir, ce qui prouve une fois de plus la grandeur de son engagement en faveur de notre collectivité.

Ce soir, nous avons la chance de bénéficier d'un temps très clé- ment et comme une chance n'arrive jamais seule, la seconde chance c'est d'avoir parmi nous un conseiller d'Etat en la per- sonne de Monsieur Claude HAEGI, que je remercie de sa pré- sence, et je tiens à lui dire que cela fait plus de soixante ans qu'un conseiller d'Etat n'est pas venu s'exprimer lors d'une manifes- tation du 1^{er} août à Vernier, bien que nous ne soyons éloignés que de cinq kilomètres du centre de la Ville de Genève.

En cette année 1991, notre pays fête ses 700 ans d'existence; Genève fête les 100 ans de son monument le plus populaire, le Jet d'eau; Vernier, ainsi qu'un certain nombre de communes fêteront les 4-5- et 6 octobre prochain à Compesières, le 175^eme anniver- saire de leur rattachement à Genève.

Je m'adresse également aux personnes qui ne sont pas originaires de notre pays, afin de les aider à mieux comprendre le sens de notre Fête nationale qui est empreinte de simplicité et de soli- darité.

Je profite de cette occasion pour saluer la délégation d'une dizaine d'enfants d'Arduzat, village roumain situé dans la pro- vince des Maramures, auquel les Verniolans ont apporté leur sou- tien lors des événements que leur pays a vécus et continue de vivre. Je forme le vœu que cette jeunesse d'aujourd'hui puisse donner à ce pays un gouvernement démocratique et apporter à sa population ce dont elle a besoin.

1291 - cela fait 700 ans que les habitants des vallées bordant le Lac des Quatre-cantons, ceux d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald, que l'on nommait les Waldstaetten, c'est-à-dire les pays forestiers, décidèrent de confirmer leur alliance par un pacte qui les unissait pour mieux lutter contre le pouvoir féodal, dont ils subissaient les sévices et les injustices. Ce pacte fut signé au début du mois d'août 1291. Par cet acte, nos ancêtres ont ouvert la porte à un Etat confédéré et à une des premières démocraties du monde.

Tout à l'heure, Sébastien TRANCHET viendra vous transmettre le message du Président de la Confédération, qu'il a reçu mercredi sur la Prairie du GRÜTLI, où nos ancêtres ont prêté le serment de 1291, et où, il y a 50 ans, dans les heures graves que traversait l'Europe, le Général G'JISAN réunissait les officiers supérieurs de notre armée afin de s'adresser à eux sur les fonts baptismaux de la Suisse.

En effet, la Suisse est un pays qui ne repose sur aucune logique linguistique, culturelle, religieuse, ou géographique; mais qui a su s'enrichir de ses différences en trouvant sa cohésion au travers d'un certain nombre de valeurs fondamentales, telles que la foi en l'avenir, l'esprit d'indépendance, le goût du travail bien fait et l'ouverture sur le monde, un pays qui depuis sept siècles n'existe que par une volonté politique d'exister.

Situé au cœur d'un continent, prototype de la Communauté européenne en formation, la Suisse cherche aujourd'hui sa voie au travers des grandes mutations qui l'entourent. Une aventure de sept siècles est là pour nous le rappeler. La Suisse s'est bâtie contre vents et marées, et elle s'est forgée une liberté. SA LIBERTÉ.

Mais le fait que notre pays ait évolué à contre-courant ne signifie pas pour autant qu'il faille, à l'avenir, se lancer dans une course en solitaire. En d'autres termes, le monde s'est métamorphosé et la Suisse n'est plus à ce point un cas d'espèce que nous devons nous replier sur nous-mêmes. En bref, nous tenir à l'écart de la « Cour des grands ».

Si les festivités du 700ème anniversaire de la création de la Confédération sont propices à l'évocation de notre longue histoire, elles le sont aussi à la réflexion constructive sur les impératifs du moment et sur les nouveaux courants d'idées qui balaient notre planète. Il nous appartient de corriger le cap du navire fédéral et de l'adapter aux besoins de notre époque; tant il est vrai que politiquement, techniquement, économiquement, nous nous lançons dans une régate décisive qui peut amener au naufrage ou à bon port.

A cet effet, citoyennes et citoyens, j'attire déjà votre attention pour le jour où vous devrez prendre la décision et faire votre choix sur le cap futur de l'Helvétie.

L'héritage de nos pères est un acquis précieux, c'est vrai. Il doit aujourd'hui plus que jamais stimuler notre capacité à relever les défis présents et futurs.

Abordons-les de manière résolument positive, car ils sont autant de promesses, et ce sont là nos vœux les plus chers en terminant cette allocution commémorative.

Comme le relevait le Maire, pour la première fois, un Conseiller d'Etat prenait la parole dans notre commune, lors de la fête du 1^{er} août.

Dans son allocution, M. Claude HAEGI tenait tout d'abord à relever que la fête, même celle du 700ème, ne saurait enlever tout esprit critique, ne serait-ce pas, au contraire, l'occasion de nous remettre en question, de nous fixer de nouveaux objectifs et d'engager des réformes afin de vivre avec son temps.

A l'étranger, la Suisse et son organisation démocratique suscite intérêt et parfois même admiration. Ici, le peuple peut décider souverainement.

Mais l'orateur trouve que la réalité n'est pas aussi satisfaisante en déclarant:

«... Alors que des hommes et des femmes privés de liberté pendant longtemps se battent pour créer des démocraties à travers le monde, notamment dans les pays de l'Est, ici on néglige les pouvoirs que l'on détient. Ceux qui exercent leurs droits de vote sont moins nombreux que ceux qui y renoncent. Afin de donner au peuple les pouvoirs les plus larges, notre pays a imaginé deux procédures exceptionnelles: le référendum qui permet de contester toute décision des conseils municipaux, des parlements cantonaux et fédéraux et le droit d'initiative qui donne la possibilité de faire des propositions.

Que faut-il aujourd'hui en penser? Le référendum consiste à s'opposer à une décision prise par ceux qui ont été élus et auxquels des pouvoirs ont été délégués. L'usage du référendum

devrait être exceptionnel et ne pas être une menace permanente contre toute décision qui nous contrarierait.

Ce qui est vrai pour le référendum, l'est aussi, à quelques nuances près, pour l'initiative, qui toutefois a un caractère plus positif puisqu'elle soutient une idée nouvelle, une proposition qui n'aurait pas été présentée par ceux qui ont été élus pour la faire».

C'est aux jeunes de moins de 25 ans que s'adresse ensuite M. Claude HAEGI, leur posant diverses questions que les Suisses et la génération nouvelle auront à répondre:

Que signifie pour vous ce 700ème anniversaire? Fait-il cet anniversaire naître des espoirs ou des inquiétudes? Au fait, êtes-vous attachés à la Suisse? Etes-vous attachés à la Suisse pour ses valeurs matérielles qu'elle a pu offrir jusqu'à présent? Notamment en assurant depuis plusieurs décennies un emploi à chaque jeune qui entrait dans la vie active alors que dans les autres pays européens, la recherche d'une première place de travail est souvent une véritable angoisse que connaissent des millions de jeunes européens. Etes-vous attachés à la Suisse pour ses valeurs morales, la liberté, la démocratie, le respect des droits de l'homme?

Que pensez-vous de la construction européenne et en connaissez-vous vraiment le contenu et l'enjeu? Fera-t-elle naître cette Europe de nouvelles richesses que vous voudrez peut-être saisir? Fera-t-elle naître une solidarité qui conduira les plus riches à partager ce qu'ils ont avec ceux qui sont plus pauvres? L'Europe, est-ce la Communauté Economique Européenne seulement, avec son marché de 320 millions de consommateurs et son extraordinaire pouvoir bureaucratique et centralisateur à Bruxelles? Est-ce que l'Europe de Denis de Rougemont, notre concitoyen, dont les idées ont rayonné sur toute l'Europe, a des chances de succès? L'Europe de Denis de Rougemont était ambitieuse et moderne mais moins mercantile que celle de la CEE. Elle était fédéraliste et respectueuse des régions, c'est une Europe plus humaine.

M. HAEGI termine en nous demandant de ne pas rester enfermés entre nos montagnes avec des esprits étriqués, mais de les gravir pour nous donner un plus large horizon et que ce 700ème marque le début d'une véritable renaissance de la Suisse.

N'est-ce pas, questionne l'orateur, le moment de nous réunir autour de grands projets touchant la culture, le sport, les technologies nouvelles, la nature, susceptibles de créer des enthousiasmes chez les moins de 25 ans, mais aussi chez ceux qui en ont gardé l'esprit et termine en rappelant que nous sommes maîtres de notre avenir, sachons le préparer et gagner.

Après la partie officielle, agrémentée par les productions musicales du «Chœur du 700» (Echo de Vernier et Groupe de dames du Lignon) et de la «Musique du 700» (Fanfare municipale et Indécis d'Aire), un cortège aux lampions pour les enfants a parcouru la rue du Village.

Sur l'emplacement de fête, la manifestation s'est poursuivie avec un bal gratuit conduit par l'orchestre NATALITZ... et les files d'attente aux divers stands de restauration et de «spécialités helvétiques» (raclettes, rösti, émincé à la zurichoise, tartines genevoises, etc.

A 22 heures, brève pause accordée aux danseurs pour permettre au public d'admirer l'embrasement du ciel verniolan par le spectacle pyrotechnique et musical présenté par la Maison SUGYP, de Grandson, suivi du traditionnel feu de joie... la fête continuant jusqu'à une heure avancée de la nuit.

VERNIER A LA FOIRE DE GENÈVE du 13 au 24 NOVEMBRE

Dans le cadre de cette grande manifestation automnale, une exposition sur le thème «**GENÈVE REDÉCOUVRE SA TERRE**» est organisée par le Département de l'intérieur et de l'agriculture, la Chambre genevoise d'agriculture et l'Association genevoise de protection de la nature, avec le concours des communes genevoises.

L'espace rural naturel, l'espace rural cultivé et l'espace rural habité montreront au public, sur quatre secteurs principaux, la valeur des espaces naturels et l'allant du monde rural genevois, prônant ainsi, sur une surface de 6.000 m², la terre et les hommes qui l'ont travaillée.

Les communes de Versoix, Le Grand-Saconnex, Meyrin, Carouge, Lancy, Onex, Plan-les-Ouates et **VERNIER** présenteront chacune avec des thèmes différents, un secteur du stand «**LA NATURE EN VILLE**».

Notre Commune vous fera découvrir les berges du Rhône, un pan de falaise, des oiseaux et des animaux (empaillés), la faune et la flore qui vivent tout près de vous! Et, à l'arrière-plan, une des tours du Lignon.



(Photo Bacalian)

Non pas un montage photographique...mais bien la réalité.

TOUJOURS A LA FOIRE DE GENÈVE



VERNIER participe également au stand du Département des travaux publics
Les Communes genevoises et l'Etat face à la récupération des déchets

Un tableau synoptique indiquera, pour l'ensemble du canton, les points de récupération.



**JETER
JUSTE**
RECYCLER PLUS
GASPILLER MOINS



INF-EAU-DÉCHETS
Département des travaux publics Genève

MÉRITE MUNICIPAL VERNIOLAN

Créé en 1987, le «Mérite municipal verniolan» est destiné à honorer des personnes qui se sont particulièrement distinguées dans les domaines humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autre, à titre individuel ou collectif, ou ayant fait preuve d'un dévouement particulier au sein d'une société communale ou au profit de la collectivité verniolane.

POUR L'ANNÉE 1991

Les inscriptions sont ouvertes et les Autorités communales rappellent que les candidats à l'obtention du «Mérite 1991» doivent au moins remplir une des conditions suivantes:

- a) habiter sur le territoire de la commune de Vernier ou y avoir une activité prépondérante;
- b) faire partie d'une société ou d'une association de la commune de Vernier;
- c) être originaire de la commune de Vernier.

La Commission ad hoc, composée d'un représentant de chaque groupe siégeant au Conseil municipal et présidée par le maire en charge, sélectionnera le ou les lauréats. Ses décisions sont prises à la majorité des membres et sont sans appel. Si les candidats ne répondent pas à ses vœux, elle peut décider de ne pas attribuer cette récompense au cours d'une année.

La formule de candidature est à retirer à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, à qui elle doit être retournée avant le **30 novembre 1991**, dernier délai.

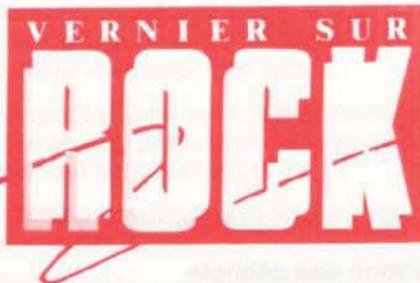
Le règlement d'application peut être consulté à la Mairie de Vernier.



Coup d'œil sur Châtelaine d'antan

Exposition
du 16 octobre au 21 novembre

à la Bibliothèque de Châtelaine



FESTIVAL VERNIER SUR ROCK

7, 8 et 9 NOVEMBRE 1991

SALLE DES FÊTES DU LIGNON

Judi 7 novembre, dès 20h30:

soirée rap avec I.A.M. (F), DEE ROCK (F) et DUTY FREE (CH). Prix: Fr. 18.—.

Vendredi 8 novembre, dès 20h:

THE SILENCERS (GB), GOOD BY Mr MACKENZIE (GB), THE SWELL (USA), THE TONTONS FLINGUEURS (CH). Prix: Fr. 25.—.

Samedi 9 novembre, dès 20h:

LA FRONTERA (E), THE GODFATHERS (GB), THE LEARNED (CH), KARL SPECHT (CH). Prix: Fr. 25.—.

Abonnement général: Fr. 45.— / Préllocation / Ticket Corner de la SBS.

Entre rap et rock sans concessions, entre valeurs confirmées et découvertes suisses et internationales, VERNIER SUR ROCK offre comme toujours un maximum de musique, de surprises et d'énergie à des prix extrêmement raisonnables.